

AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE D'ANGRESSE - PHASE 4

Les travaux débutés en 2019 qui permettent de sécuriser les déplacements à pied ou à vélo, d'apaiser les vitesses de circulation et desservir les lotissements et quartiers se poursuivent : ils comprennent des aménagements de sécurité, de trottoirs, la création d'un giratoire, de cheminements piétons sécurisés et aux normes d'accessibilité, de traversées piétonnes et la reprise des revêtements de chaussée.

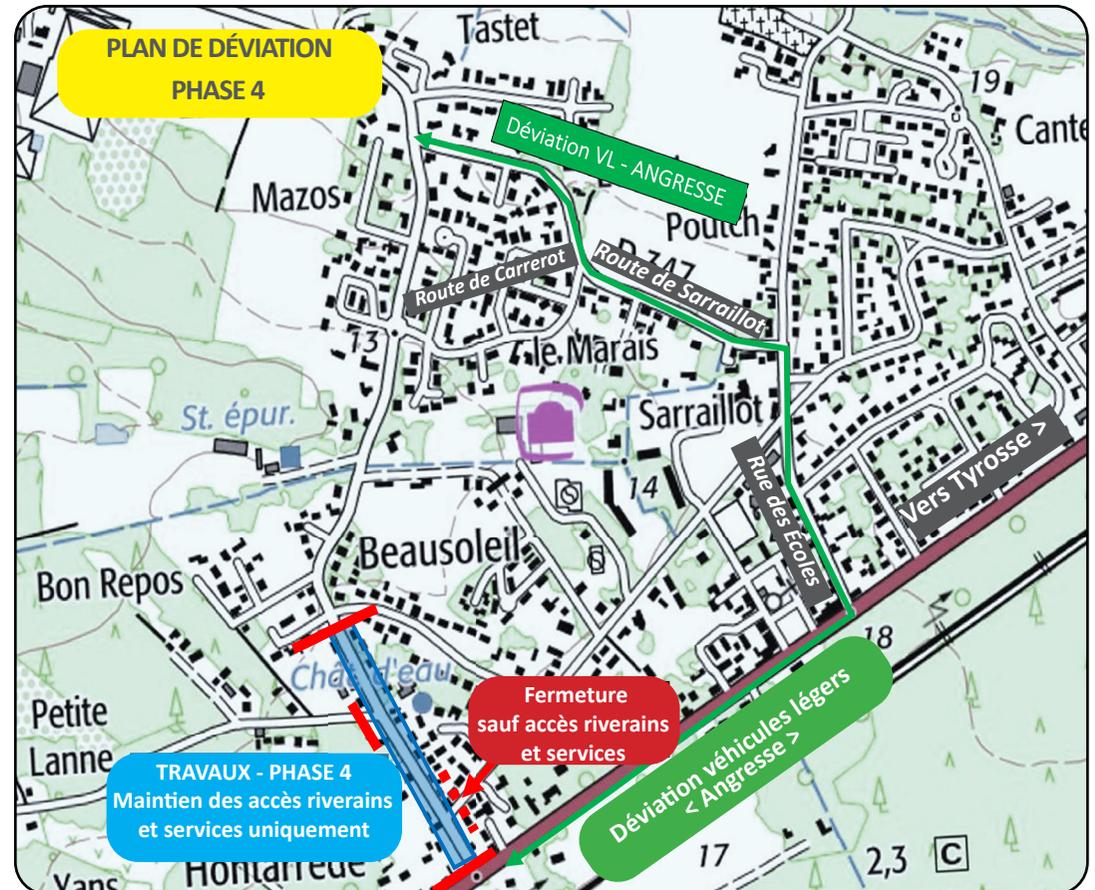
La phase 4 se déroulera de mi-juin à début août 2020.

>> La route d'Angresse sera fermée au carrefour de route de Bayonne dite RD810

>> Durant toute la durée des travaux seuls les accès riverains et services seront maintenus par l'allée d'Aouce.

- Les déviations pour les véhicules légers se feront par la rue des écoles et la route de Sarraillot.
- Pour rappel la desserte poids lourds est interdite dans l'agglomération sauf pour la desserte locale.
- Les poids lourds devront continuer à emprunter la route de Capbreton pour rejoindre Angresse.

Nous vous remercions de votre compréhension et nous excusons par avance de la gêne occasionnée.



CONTACTS :

MACS : service.voirie@cc-macs.org

BÉNESSE-MAREMNE : mairie@benesse-maremne.fr

